

Communiqué de presse
Saint-Maurice, le 18 novembre 2025

Les prescriptions et la consommation d'antibiotiques en secteur de ville augmentent en 2024

A l'occasion de la Semaine mondiale de sensibilisation à la résistance aux antimicrobiens (du 18 au 24 novembre) et de la Journée européenne d'Information sur les Antibiotiques (18 novembre), Santé publique France communique les dernières données de consommation d'antibiotiques en secteur de ville en France.

En 2024, une augmentation de 4,8% des prescriptions, en ville et hors secteur d'hospitalisation, a été observée par rapport à 2023, avec plus de 860 prescriptions d'antibiotiques pour 1 000 habitants réalisées au cours de l'année.

Exprimée en Doses Définies Journalières (DDJ)¹, la consommation d'antibiotiques atteint 22,1 DDJ/1 000 habitants/jour, soit une augmentation de 5,4% par rapport à 2023, retrouvant des niveaux comparables à ceux d'avant la pandémie de Covid-19 (2019).

Compte tenu du risque de développement de bactéries résistantes aux traitements antibiotiques, appelé antibiorésistance, induit par l'usage inadapté des antibiotiques, ces nouvelles données soulignent l'importance de renforcer les efforts des prescripteurs ainsi que la sensibilisation des patients quant à l'utilisation prudente et à bon escient des antibiotiques.

Ré-augmentation de la prescription et de la consommation dans les suites de la pandémie de Covid-19

Après une baisse importante des prescriptions d'antibiotiques en 2020, liée aux difficultés d'accès au système de soin et aux mesures de gestion de la pandémie de Covid-19 (baisse des consultations médicales, confinements, adoption de gestes barrières...) et à une moindre fréquence de certaines infections bactériennes, les années 2021 et 2022 avaient été marquées par une reprise des infections hivernales courantes, des consultations médicales et une ré-augmentation des prescriptions d'antibiotiques. L'année 2023 en revanche, avait vu les prescriptions et la consommation faiblement refluer, reflux qui ne se confirme donc pas en 2024.

Des variations de prescriptions et de consommations d'antibiotiques qui diffèrent selon l'âge, le sexe du patient ou les territoires...

On observe des évolutions divergentes de prescriptions d'antibiotiques selon l'âge, le sexe du patient ou les territoires. Ainsi on met en évidence :

- Une stabilisation chez les enfants de 0-4 ans (1 326 prescriptions/1 000 habitants/an), valeur qui reste légèrement inférieure à celle de 2019 (1 333 prescriptions/1 000 habitants/an). Le nombre de prescriptions chez les enfants a particulièrement augmenté au 3^e trimestre 2024, en lien avec une activité épidémique soutenue concernant les infections hivernales, alors même que ces dernières sont majoritairement virales et ne doivent pas justifier dans cette situation une prescription d'antibiotiques.
- Une augmentation dans les classes d'âge des 65-79 ans et des plus de 80 ans (respectivement 1 010 et 1 202 prescriptions/1 000 habitants/an).

¹ Doses Définies Journalières (DDJ) : Nombre de doses d'antibiotiques consommées pour 1000 habitants / jour

- La consommation d'antibiotiques est globalement plus importante chez les femmes que chez les hommes : la part de la consommation des femmes était en 2024 de 54,7% en DDJ et de 51,8% en prescriptions, alors que la part des femmes dans la population était de 51,6%.
- En 2024, La Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistrent comme en 2023 les niveaux de consommation et de prescriptions les plus élevés, tandis que la Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes et les Pays de la Loire affichent les taux les plus bas.

... Et selon les types de professionnels

Les prescriptions des médecins généralistes (75,6% du volume total) ont augmenté de +6,2%, celles des spécialistes (12,2% du volume total) de +1,5% alors que les prescriptions des chirurgiens-dentistes (11,9% du total) sont restées stables (-0,2%).

« Avec plus de 860 prescriptions d'antibiotiques pour 1 000 habitants par an, nous sommes encore loin de l'objectif cible de 650 prescriptions pour 1 000 habitants par an d'ici 2027, fixé par la Stratégie nationale de prévention des infections et de l'antibiorésistance. D'ailleurs, en 2024, la France occupe le 2^e rang des pays consommant le plus d'antibiotiques en Europe. Ainsi, continuer à mieux sensibiliser les prescripteurs et les patients est essentiel pour atteindre nos objectifs de santé publique »

Dr Caroline Semaille, directrice générale de Santé publique France

La prise d'antibiotiques n'est jamais anodine : quelques conseils pour bien les utiliser

Les antibiotiques sont efficaces uniquement sur les infections bactériennes et n'ont aucun effet sur des infections provoquées par un virus.

- La prise d'antibiotique doit être précédée d'une prescription médicale. Depuis le 19 juin 2024, les pharmaciens peuvent délivrer des antibiotiques sans ordonnance, sous certaines conditions (résultat d'un test rapide d'orientation diagnostique –TROD- positif, limitation aux angines et cystites)
- La durée du traitement antibiotique doit toujours être strictement respectée
- Les éventuels antibiotiques restants doivent être rapportés en pharmacie
- Ne jamais réutiliser les antibiotiques pour soi ou pour ses proches, même si les symptômes sont identiques

Pour en savoir plus sur les infections et les antibiotiques : www.antibiomalin.fr

CONTACTS PRESSE

Santé publique France : presse@santepubliquefrance.fr

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 – Camille Le Hyaric : 01 41 79 68 64 - Marie Delibéros : 01 41 79 69 61